



COALITION CONTRE  
l'obésité morbide

**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**

**La Coalition contre l'obésité morbide dépose sa pétition  
et demande au Ministre Couillard de faire de même avec son plan d'action**

**Montréal, le 12 juin 2008** - Josée Roy et Jennifer Schultz, cofondatrices de la *Coalition contre l'obésité morbide*, ont rencontré aujourd'hui les représentants des médias à l'occasion du dépôt de leur pétition à l'Assemblée nationale du Québec par M. Éric Caire, porte-parole en matière de santé et services sociaux de l'Action démocratique du Québec. « Plus de 600 personnes à travers le Québec ont signé notre pétition. Une majorité d'entre elles ont également transmis des témoignages personnels auxquels nul ne peut demeurer indifférent. Le MSSS se doit d'agir maintenant et déposer son plan d'action en chirurgie bariatrique prévu pour juin 2008. Il faut comprendre que, en plus de leur obésité morbide, ces gens souffrent de multiples maladies associées qui coûtent très cher à notre système de santé », a déclaré Mme Roy. « Il faut que le nombre de chirurgies bariatriques pratiquées annuellement au Québec augmente significativement. Quelque 300 000 Québécois souffrent d'obésité morbide, 3 500 sont en attente d'une chirurgie bariatrique et moins de 1 000 chirurgies sont pratiquées annuellement. Nous parlons ici d'une maladie mortelle, comme le cancer ou le diabète. Pourquoi ces gens n'ont-ils pas droit au traitement qui leur sauvera la vie ? », a soutenu Mme Roy.

**Votre cause n'est pas sexy !**

Lors de leur rencontre en février dernier avec les représentants du cabinet du Ministère de la Santé et de Services sociaux (MSSS), les cofondatrices de la *Coalition contre l'obésité morbide* se sont fait dire « Votre cause n'est pas sexy », sous-entendant ainsi qu'elle était perdue d'avance. « Nous avons décidé de lancer une pétition à la suite de cette rencontre qui nous a laissées plus inquiètes que jamais sur le sort réservé aux Québécois qui souffrent d'obésité morbide », a affirmé Mme Schultz. « Avant d'être obèses morbides, nous avons été obèses. Or, plus de 47 % des Québécois ont un problème de poids. De plus, le taux d'obésité morbide augmente plus vite que le taux d'obésité. Notre cause n'est pas perdue, elle est plus que jamais d'actualité », a ajouté Mme Schultz.

**Revendication justifiée**

Selon ses représentants, l'intention du MSSS serait de faire passer de 1 000 à 1 500 au cours des cinq prochaines années le nombre de chirurgies bariatriques pratiquées annuellement, une proposition qui ne fait pas le poids et que déplore la *Coalition contre l'obésité morbide*. En effet, si l'on considère la norme minimale de 2 % reconnue par le *National Institute for Health and Clinical Excellence*, le Québec devrait pratiquer près de 6 000 interventions par année. La pétition vise essentiellement à ce que cette norme soit respectée au Québec. « La prévention en matière d'obésité, c'est essentielle. Mais pour les 300 000 obèses morbides du Québec, le seul traitement efficace est la chirurgie bariatrique. Ce n'est pas moi qui le dit, c'est l'Organisation mondiale de la santé qui l'affirme ! » a conclu Mme Roy.

**Témoignages percutants**

« J'ai 20 ans. Je pèse près de 400 livres. Je souffre de cholestérol élevé. Je suis à la limite de l'hypertension. Il y a de fortes chances que je sois atteint du diabète de Type 2 d'ici quelques années. Je suis inscrit sur une liste d'attente en chirurgie bariatrique, mais on me dit que je pourrais bien attendre sept ans. Tout ce que je veux, c'est vivre une vie normale », a témoigné Robert Martinez. « Mon mari et moi

sommes très inquiets pour son avenir. J'ai écrit deux fois au ministre Couillard, sans réponse. Le gouvernement doit investir des fonds dans la chirurgie bariatrique, sans délais. Je veux une vie normale pour mon fils. Il ne s'agit pas d'un privilège mais d'un droit », a déclaré Mme Joanne Rankin, la mère de Robert Martinez.

### **Obésité morbide**

L'obésité morbide est le seuil à partir duquel on voit apparaître différents types de maladies, souvent mortelles, telles que l'hypertension artérielle, le diabète de type 2 ou les maladies cardiovasculaires. Le niveau d'obésité d'un individu peut être évalué à partir de l'indice de masse corporelle (IMC) calculé en divisant le poids de la personne par le carré de sa taille (Kg/m<sup>2</sup>). L'obésité morbide correspond à un IMC plus grand ou égal à 40 ou, plus grand ou égal à 35 si accompagnée de comorbidités.

### **Chirurgie bariatrique**

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la chirurgie bariatrique est considérée comme le seul traitement efficace contre l'obésité morbide. Au Québec, l'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé (AETMIS) déposait en 2005 un rapport intitulé « Le traitement chirurgical de l'obésité morbide - Mise à jour » passant notamment en revue toutes les techniques de chirurgie bariatrique. L'AETMIS y recommandait l'établissement au Québec d'un plan d'action pour définir les besoins en chirurgie bariatrique et assurer les moyens d'y répondre.

### **À propos de la Coalition contre l'obésité morbide**

*Fondée en février 2007, La Coalition contre l'obésité morbide, un organisme québécois à but non lucratif, mise sur la force du regroupement pour faire connaître la problématique de l'obésité morbide et favoriser un meilleur accès à la chirurgie bariatrique au Québec. Sa signature « Le poids qui tue » exprime la situation dramatique vécue par les personnes souffrant d'obésité morbide. Comme son nom l'indique, cette maladie mène de façon accélérée vers la mort ceux qui en sont atteints. Pour plus d'information, visitez [www.lepoidsquitue.com](http://www.lepoidsquitue.com).*

- 30 -

### **Pour information :**

Hélène Hains

Enigma communications

Téléphone : 514 982-0308, poste 221

Cellulaire : 514 825-0308

[h.hains@enigma.ca](mailto:h.hains@enigma.ca)